

COMMUNE D'ORMONT - DESSUS

AVIS D'ENQUETE

La Municipalité d'Ormont-Dessus soumet à l'enquête publique,
du 2 septembre 2026 au 1^{er} octobre 2026, le projet de

Abattage de deux Epicéas de 474 cm de circonférence totale

A l'adresse Chemin de Nilleltaz 14 pour le compte de Monsieur François Bucher,
propriétaire de la parcelle n° 3267.

Compensation : Replantation de 2 arbres d'essences indigènes : sorbier des oiseleurs,
cytise, ou alisier ; pour le surplus la parcelle est suffisamment boisée

Les observations ou oppositions doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou
adressées à la Municipalité, sous pli recommandé, jusqu'au 1^{er} octobre 2026,
inclusivement.

La demande d'abattage est déposée au bureau communal jusqu'au 1^{er} octobre 2026.

LA MUNICIPALITE